



Département d'études hébraïques et juives

# Hébreu

## Master LLCER Études hébraïques et juives

2023-2024

Brochure non contractuelle, à jour au 12 juillet 2023.  
Des modifications sont susceptibles d'intervenir d'ici la rentrée.



# Sommaire

Cliquez sur les numéros de page pour accéder directement aux rubriques.

Présentation générale.....	3
Présentation de l'équipe de la formation .....	5
Admission et inscription .....	6
Admission en M1 .....	6
Admission en M2 .....	6
Inscriptions administrative et pédagogique .....	7
Mobilité étudiante (missions ou cursus intégré, aide au voyage pour le M1 et le M2) ...	7
Les débouchés après un Master .....	7
Informations pratiques .....	8
Lieu d'enseignement .....	8
Bureau des masters LLCER .....	8
Autres liens utiles .....	8
Calendrier universitaire .....	9
Organisation du cursus .....	10
Le mini-mémoire (9 ECTS en M1S2).....	18
Le passage en master 2 Recherche .....	19
Présentation de l'état d'avancement du mémoire de M2 (3 ECTS) .....	20
Mémo.....	22

# Présentation générale

Le Master est un diplôme national de l'enseignement supérieur, qui fait suite à la licence et permet d'obtenir en deux ans 120 ECTS et le grade de Master, équivalent à un bac+5.

Le master permet à l'étudiant de se spécialiser, d'élargir ses connaissances mais aussi ses perspectives de carrière.

Le master LLCER d'hébreu permet d'approfondir sa maîtrise de dans cette langue, de se spécialiser dans une discipline, d'élargir ses connaissances aréales mais aussi ses perspectives de carrière. Il existe deux types d'orientation : master **recherche** ou master **professionnel**. Le premier conduit vers un travail de recherche approfondi et éventuellement à la poursuite d'études en doctorat, tandis que le master professionnel est axé sur le développement d'aptitudes opérationnelles et l'entrée dans la vie active. À noter : cette distinction n'apparaît pas sur le diplôme.

**Un master s'effectue sous la direction d'un enseignant-chercheur qui supervise le mémoire de recherche de l'étudiant ou son rapport de stage.** La relation avec la directrice/le directeur de mémoire ou stage est donc fondamentale. Le dossier de demande d'admission comporte un projet de recherche (sujet de mémoire) ou un projet de stage professionnalisant (domaine et entreprise envisagés). Il est fortement conseillé aux étudiants qui souhaitent s'inscrire en master de prendre contact le plus tôt possible avec un enseignant-chercheur de l'Inalco susceptible de les orienter dans leurs projets et de diriger leur master.

Le master LLCER est un Master fondé **sur l'apprentissage d'une langue et la connaissance de l'aire culturelle** qui lui est associée, mais il comprend aussi un enseignement disciplinaire qui peut être choisi parmi six. Les cinq **spécialisations disciplinaires** proposées en UE3 sont les suivantes :

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Langue</li><li>et aire culturelle associée :</li><li>hébreu, langues juives</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Anthropologie sociale (ANT),</li><li>• Arts et littérature (ARL),</li><li>• Histoire et sciences sociales (HSS),</li><li>• Oralité (ORA),</li><li>• Textes, linguistique et traduction (TLT).</li></ul> |
|---|---|

L'étudiant est donc inscrit en Master mention LLCER « Langue » avec une discipline en parcours.

Pour plus d'informations, consulter les brochures spécifiques de chaque discipline.

Le choix de la spécialisation disciplinaire se fait lors de la demande d'admission.

Le master se compose de deux années d'études (M1 et M2) et permet l'obtention de **120 ECTS** (30 par semestre). Chacun des trois premiers semestres (S7, S8, S9) comporte quatre unités d'enseignement (UE) :

- Pratique avancée en langue (UE1) ;
- Spécialisation aréale (UE2), sur l'aire culturelle associée à la langue ;

- Spécialisation disciplinaire (UE3) ;
- Outils méthodologiques et ouvertures (UE4).

Le semestre 8 (deuxième semestre de M1) comprend également une UE5 consistant en un mini-mémoire de recherche ou un stage.

Le semestre 10 (deuxième semestre de M2) ne comprend aucun enseignement ; il est entièrement consacré à la rédaction d'un mémoire de recherche ou, s'agissant du master à orientation professionnelle, à un stage et à la rédaction d'un rapport de stage.

## Présentation de l'équipe de la formation

Gabrielle Atlan	MCF	<a href="mailto:gabrielle.atlan@inalco.fr">gabrielle.atlan@inalco.fr</a>	Hébreu (langue) et droit hébraïque
Yiftah Bar Akiva	L	<a href="mailto:yiftah.barakiva@inalco.fr">yiftah.barakiva@inalco.fr</a>	Hébreu (langue)
Arnaud Bikard	MCF	<a href="mailto:arnaud.bikard@inalco.fr">arnaud.bikard@inalco.fr</a>	Yiddish (langue, littérature et civilisation)
Elisa Carandina	MCF	<a href="mailto:elisa.carandina@inalco.fr">elisa.carandina@inalco.fr</a>	Littérature hébraïque moderne et contemporaine
Rina Cohen-Muller	MCF	<a href="mailto:rina.cohenmuller@inalco.fr">rina.cohenmuller@inalco.fr</a>	Histoire contemporaine
Alessandro Guetta	PU	<a href="mailto:alessandro.guetta@inalco.fr">alessandro.guetta@inalco.fr</a>	Philosophie et pensée juives
Zeljko Jovanovic ( <b>référent Master</b> )	MCF	<a href="mailto:zeljko.jovanovic@inalco.fr">zeljko.jovanovic@inalco.fr</a>	Judéo-espagnol (langue, littérature et civilisation)
Simon Perego ( <b>codirecteur</b> )	MCF	<a href="mailto:simon.perego@inalco.fr">simon.perego@inalco.fr</a>	Histoire contemporaine
Guy Sharett	R	<a href="mailto:guy.sharett@inalco.fr">guy.sharett@inalco.fr</a>	Hébreu (langue)
Joseph Tedghi	PU	<a href="mailto:joseph.tedghi@inalco.fr">joseph.tedghi@inalco.fr</a>	Langue et littérature hébraïques ; judéo-arabe
Madalina Vartejanu-Joubert	MCF	<a href="mailto:madalina.vartejanu-joubert@inalco.fr">madalina.vartejanu-joubert@inalco.fr</a>	Histoire et littérature anciennes ; anthropologie
Il-Il Yatziv-Malibert ( <b>codirectrice</b> )	PU	<a href="mailto:ilil-yatziv.malibert@inalco.fr">ilil-yatziv.malibert@inalco.fr</a>	Linguistique hébraïque

## Admission et inscription

Les demandes d'admission en master à l'INALCO sont soumises à une procédure de sélection. Un dossier de demande d'admission doit être constitué. Le master LLCER est accessible aux étudiants titulaires d'une licence et pouvant justifier d'un niveau suffisant dans la langue orientale choisie.

Le dossier de candidature du candidat doit permettre d'apprécier les connaissances, compétences et objectifs visés par la formation antérieure.

Les étudiants qui souhaitent s'inscrire en master sont invités à prendre contact le plus tôt possible avec un enseignant-chercheur susceptible de les orienter dans leurs projets et de diriger leur master.

Se référer à la page <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco>

### Admission en M1

#### **Admission en Master LLCER 1ère année :**

Ouverture de la campagne de candidature en Master 1 LLCER : **22 mars 2023**.  
Clôture de la campagne de candidature : **18 avril 2023**.

La campagne se déroulera exclusivement sur **la nouvelle plateforme nationale de candidature Mon Master** : [monmaster.gouv.fr](http://monmaster.gouv.fr)

**Attention !** Pour **les candidats non-européens** dont le pays de résidence est couvert par le dispositif Études en France : la campagne de candidature se déroulera du **22 mars au 18 avril** sur la plateforme **eCandidat1** : [candidatures.inalco.fr](http://candidatures.inalco.fr)

Objectif Master : le dispositif Objectif Master aide les candidats au Master à élaborer leur projet et à préparer leur dossier de candidature chaque année à partir de décembre.

Détails : <http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/dispositif-objectif-master-0>

Dans le cadre de la candidature pour l'admission en Master 1 LLCER, et après examen de son dossier, le candidat pourra éventuellement être convoqué à un test/entretien afin de vérifier les connaissances ou compétences réellement acquises en hébreu et en discipline (UE3). Les étudiants concernés seront convoqués par courriel.

En cas d'acceptation de son dossier, l'étudiant devra confirmer sa candidature dans les délais indiqués, puis réaliser les inscriptions administrative et pédagogique (voir ci-dessous).

### Admission en M2

Pour les étudiants de l'INALCO, passés par la sélection en M1 à partir de 2019 et ayant validé la totalité de l'année de M1 en un ou deux ans, l'admission en M2 est de droit. Pour un candidat ayant déjà réalisé trois années de master (3 années de M1 ou M2 inachevées avec un redoublement), la possibilité de redoubler une seconde fois fait l'objet d'une demande dérogatoire et n'est ouverte que sur avis favorable du jury (cursus en 4 ans).

Pour les autres étudiants (venant d'une autre université/spécialité ou en reprise d'études), les modalités de candidature seront annoncées sur notre site :

<http://www.inalco.fr/formations/inscire-inalco/etape-1-admission>

## Inscriptions administrative et pédagogique

Elles s'effectuent après la décision favorable de la commission d'admission, qui statue aussi sur la discipline.

Après avoir effectué son inscription administrative (en ligne ou auprès du service de la scolarité), l'étudiant effectue son inscription pédagogique. Il est conseillé de remplir la fiche d'inscription pédagogique avec le directeur ou la directrice du mémoire/stage. Lors de son inscription pédagogique (formulaire à remplir et à faire valider par l'équipe enseignante), il doit veiller à ce que l'orientation disciplinaire choisie corresponde à sa demande lors de l'admission et qu'elle soit cohérente avec le sujet du mini-mémoire préparé en M1.

⇒ *La fiche pédagogique devra être transmise au bureau des masters LLCER (3.48 / [bureau-master@inalco.fr](mailto:bureau-master@inalco.fr)) le 30 septembre 2023 au plus tard.*

Le sujet du mini-mémoire élaboré en collaboration avec le directeur/directrice de recherches doit être remis :

⇒ *au bureau des masters LLCER (3.48 / [bureau-master@inalco.fr](mailto:bureau-master@inalco.fr)) avant le 30 novembre 2023*

Plus d'informations :

⇒ <http://www.inalco.fr/formations/inscire-inalco>

⇒ <http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/master-llcer>

## Mobilité étudiante (missions ou cursus intégré, aide au voyage pour le M1 et le M2)

La possibilité de séjours sur le terrain, en M1 ou en M2, grâce aux bourses de mobilité et aux cursus intégrés, permet d'enrichir la recherche des étudiants et leur connaissance de l'aire et de la langue concernées.

Plusieurs types de séjours à l'étranger sont envisageables en Master :

**Cursus intégré** : il s'agit de valider un semestre effectué dans une université à l'étranger selon un contrat pédagogique établi avec le directeur de recherche et le responsable de la spécialité. Dans certains cas, un séjour d'une année universitaire peut être prévu (se renseigner auprès du service des relations internationales et suivre l'affichage.)

**Séjours de recherche ou de perfectionnement linguistique** : il s'agit de séjours de courte durée (deux à six semaines) essentiellement lors des vacances scolaires, organisées en concertation avec le directeur de recherche. Des **campagnes d'aide à la mobilité** Master sont lancées **à la fin du premier semestre** et une campagne d'aide au voyage est financée par le CSIE.

Pour en savoir plus : <http://www.inalco.fr/international/etudiants-inalco>

## Les débouchés après un Master

Les débouchés professionnels possibles après un Master à l'Inalco sont présentés ici :

<http://www.inalco.fr/formations/debouches-professionnels>

## Informations pratiques

### Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)  
65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris  
Tél. +33 (0)1 81 70 10 00.

<http://www.inalco.fr>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

### Bureau des masters LLCER

Le bureau des masters gère les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (il ne s'occupe pas des inscriptions administratives).

*Gestionnaire pédagogique : M. Julien Boudet*  
Bureau 3.48 / Tél. 01.81.70.11.85.  
*Responsable du bureau des masters : Mme Erika Mocik*  
Bureau 3.48 / Tél. 01.81.70.11.39.

Pour prendre rendez-vous : [bureau-master@inalco.fr](mailto:bureau-master@inalco.fr)

### Autres liens utiles

- Département d'études hébraïques et juives :  
<http://www.inalco.fr/departement/etudes-hebraïques-juives>
- Brochures pédagogiques du département :  
<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/etudes-hebraïques-juives/formations>
- Emplois du temps :  
<https://planning.inalco.fr>
- Planning des examens :  
<http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/examens>
- Plateforme pédagogique Moodle :  
<https://moodle.inalco.fr>
- Espace numérique de travail (ENT) :  
<https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens)
- Bourses et aides diverses :  
<http://www.inalco.fr/vie-campus/soutien-accompagnement>
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) :  
<https://www.bulac.fr>



## Calendrier universitaire

Le calendrier de l'année universitaire :

<http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/calendrier-universitaire>

Les réunions et journées de rentrée :

<http://www.inalco.fr/formations/faire-rentree-inalco>

# Organisation du cursus

## Principes généraux de la scolarité

Les principes généraux de la scolarité sont votés chaque année par le Conseil des Formations et de la Vie Etudiante et le Conseil d'administration, conformément au Code de l'éducation.

Les modalités détaillées du contrôle des connaissances, et la Charte des examens notamment, s'imposent à tous les étudiants de l'Inalco et sont consultables sur le site de l'Inalco. Les étudiants doivent en prendre connaissance attentivement :

<http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/reglements-chartes>

## Contrôle des connaissances

Vous référer aux Modalités de contrôle des connaissances :

[mcc\\_inalco\\_2022-2023\\_cadrage\\_general.pdf](#)

### **Lexique du relevé de notes**

[ABI : Absence injustifiée](#)

[ABJ : Absence justifiée](#)

[ADM : Admis](#)

[AJ : Ajourné](#)

[DEF : Défaillant : la moyenne n'a pas pu être calculée car l'étudiant ne s'est pas présenté à certaines épreuves](#)

Il n'est pas possible d'obtenir le statut « AJAC » (ajourné autorisé à continuer) ou de passer en deuxième année avec des dettes de M1. Pour passer en M2, il faut avoir validé tout le M1.

<b>Master 1</b>		ECTS	Volume horaire hebdo- madaire
<b>Cours <del>en rouge et barrés</del> : cours non-ouverts en 2023-2024</b>		<b>60</b>	
<b>Semestre 7</b>		<b>30</b>	
<b>UE1 - Pratique avancée de la langue (PAL)</b>		<b>8</b>	<b>3h00</b>
<b>HEBA410A</b>	<p><b>Compréhension et expression orales avancées 1</b> (Rina Cohen Muller) Ce cours est destiné à approfondir la pratique orale des étudiants en s'appuyant sur un éventail de textes de vulgarisation scientifique dans la presse écrite et électronique. (Cours commun aux étudiants de M1 et de M2) <u>Modalités de validation</u> : contrôle continu (participation en classe) et exposé final d'un article en hébreu relevant de leur domaine de spécialité.</p>	4	1h30
<b>HEBA410B</b>	<p><b>Expression écrite avancée 1</b> (Il-Il Yatziv Malibert et Guy Sharet) Ce cours vise à prolonger la pratique de la rédaction en hébreu en partant de la langue de la presse quotidienne et scientifique en hébreu comme modèle d'expression écrite. (Cours commun aux étudiants de M1 et de M2). <u>Modalités de validation</u> : plusieurs devoirs de rédaction à rendre pendant le semestre.</p>	4	1h30
<b>UE2 - Spécialisation aréale<sup>1</sup></b>		<b>8</b>	<b>Entre 3h et 4h</b>
<b>HEBA420B</b>	<p><i>2 séminaires au choix dans l'offre aréale :</i> <b>Historiographies israéliennes</b> (Rina Cohen Muller) Après la présentation de la distinction entre historiographie juive et historiographie israélienne, nous analyserons les différentes lectures de l'histoire israélienne. Celles-ci ont joué un rôle prépondérant dans la constitution du récit national, induisant celle de l'identité israélienne et par conséquent la représentation d'Israël dans le monde. Nous verrons donc la transformation d'une société se percevant initialement comme un <i>melting pot</i> mais qui, de fait, devient une société caractérisée par des clivages. Les séances du séminaire seront adossées aux travaux d'historiens dont les travaux sont considérés comme des tournants dans l'historiographie israélienne. <u>Modalités de validation</u> : Fiche de lecture croisée ou dossier ou exposé et assiduité. <u>Orientation bibliographique</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anita Shapira, <i>L'Imaginaire d'Israël. Histoire d'une culture politique</i>, Paris, Calmann-Lévy, 2005.</li> <li>- Michel Abitbol et Florence Heymann (dir.), <i>L'historiographie israélienne aujourd'hui</i>, Paris, CNRS, 1998.</li> </ul>	4	2h
<b>HEBA420C</b>	<p><del><b>Textes, histoire et anthropologie d'Israël &amp; du Proche-Orient ancien</b></del> (Madalina Vartejanu-Joubert) Les objets : normes et usages Objets rituels, objets personnels, objets quotidiens, objets festifs : la matérialité est partie intégrante de la vie sociale. Cette</p>		2h

<sup>1</sup> Tous les séminaires peuvent être pris soit en M1 soit en M2, sans oublier que le semestre 10 est consacré à la rédaction du mémoire.

	<p>année, nous nous interrogerons sur les normes qui président à la fabrication des objets dans l'antiquité juive et proche-orientale et sur le leur sens en tant que marqueurs sociaux. Vêtements, ustensiles, dispositifs rituels seront au centre de notre enquête. Des professeurs invités interviendront : Mark Geller (UCL), Florence Gherchanoc (U-Paris).</p> <p><u>Modalités de validation</u> : assiduité active, dossier.</p>		
<b>HEBA420D</b>	<p><b>Linguistique hébraïque diachronique</b> (Joseph Tedghi) Après la présentation du statut de la langue hébraïque et de sa place parmi les langues sémitiques, le séminaire retracera l'histoire de l'élaboration de la grammaire hébraïque du Moyen Âge à nos jours. On s'intéressera notamment aux différents systèmes de vocalisation (palestinien, babylonien et thibérien), au travail de la Massorah et au développement de la philologie et de la grammaire hébraïques au contact de la grammaire arabe dans les foyers intellectuels d'Eretz Israël, d'Irak, du Maghreb et d'Espagne. Seront ensuite abordées la notion de « Racine » en hébreu et dans les autres langues sémitiques, l'histoire de l'évolution de la langue hébraïque en diaspora, et sa reviviscence à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.</p> <p><u>Modalités de validation</u> : exposé et mini-mémoire.</p>		2h
<b>HEBA420F</b>	<p><b>Littératures juives : perspectives comparées</b> (Arnaud Bikard) Le but de ce cours est d'explorer, à travers des œuvres littéraires, des facettes méconnues du monde juif dans sa diversité géographique et historique. Les œuvres seront lues en traduction française. Cette année, le cours abordera le thème des microcosmes juifs en se penchant sur le traitement romanesque de communautés relativement fermées.</p> <p>Œuvres au programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyshe Kulbak, <i>Les Zelminiens</i>, dans Rachel Ertel, <i>Royaumes juifs. Trésors de la littérature yiddish</i>, tome 2, Paris, Robert Laffont, 2009.</li> <li>- Chaim Potok, <i>L'Élu</i>, Paris, 10/18, 1997.</li> <li>- Yael Neeman, <i>Nous étions l'avenir</i>, Arles, Actes Sud, 2018.</li> </ul> <p><u>Modalités de validation</u> : exposé portant sur une question abordée dans le cours et défini avec l'enseignant à la mi-semester ; court mémoire (7-10 pages) fondé sur l'exposé.</p> <p><u>Orientation bibliographique</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Problèmes et méthodes</i>, Département de français moderne, Université de Genève : <a href="https://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/met-hodes/">https://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/met-hodes/</a></li> <li>- Yves Chevrel, <i>La Littérature comparée</i>, Paris, PUF, 1997.</li> </ul>		1h30
<b>HEBA420G</b>	<p><b>Littérature hébraïque moderne</b> (Elisa Carandina) Le séminaire aborde un choix de textes littéraires qui appartiennent à des formes différentes d'écriture autobiographique dans le but d'approfondir les modalités employées pour donner expression à la tension entre réalité et fiction.</p> <p>Les écritures de soi analysées (R. Modan, O. Castel-Bloom, Y. Hoffmann) sont abordées avec une attention particulière à la tension entre référentialité et fictionnalité, mise en contexte dans le cadre de la réflexion la plus récente sur les écritures autobiographiques. Les matériaux (textes et bibliographie) sont disponibles sur la plateforme Moodle.</p> <p><u>Modalités de validation</u> : dossier et exposé oral.</p>		1h30
<b>UE3 - Spécialisation disciplinaire</b>		<b>8</b>	<b>3 ou 4h</b>
Introduction à la recherche dans l'une des disciplines suivantes :		4	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anthropologie sociale – ANT</li> <li>- Arts et littérature – ARL</li> <li>- Histoire et sciences sociales – HSS</li> <li>- Oralité – ORA</li> <li>- Textes, linguistique, traduction – TLT</li> </ul> <p>+ 1 séminaire à choisir dans l'offre disciplinaire (Se référer aux brochures spécifiques des UE3)</p>	4	
<b>UE4 - Méthodologie, outils et ouverture</b>		<b>6</b>	
<b>1 cours de méthodologie du mémoire de recherche/stage professionnel + 1 cours d'ouverture</b>			
<b>ORIENTATION RECHERCHE</b>			
	<b>1 cours obligatoire :</b> Aide à la rédaction du mémoire, à suivre selon la discipline choisie en UE3 :		
3	<b>Toutes disciplines :</b> B. Rasoloniaina	2	1h30
META441B	Pour <b>ARL, ORA, TLT</b> : M. Stachowitsch (littérature)	2	1h30
META441C	Pour <b>ANT, HSS</b> : M. Cheikh	2	1h30
META441D	Pour <b>TLT</b> : H. de Penanros (linguistique) (cours mutualisés avec SDL)	2	1h30
ANGA410A	<p><b>1 cours d'ouverture</b>  <i>* au choix</i>, en concertation avec le directeur de mémoire, choisi parmi les enseignements de la mention LLCER ou dans un établissement conventionné  Ou  - Anglais avancé (cours assurés à Paris 3, avec nombre de places limité)  - Anglais des Sciences humaines 1 (V. Khurshudyan, nombre de places limité)</p> <p><i>* Il est possible de prendre un élément d'ouverture supplémentaire. Le total de crédits affecté aux cours d'ouverture restera cependant de 4 ECTS pour le semestre.</i></p>	4	1h30 à 2h
<b>ORIENTATION PROFESSIONNELLE</b>			
META442A	<p><b>1 cours obligatoire :</b> Méthodologie et aide à l'élaboration du projet professionnel (C. Mathieu)</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p><b>1 cours d'ouverture* au choix</b>, en concertation avec le responsable du stage, choisi parmi les enseignements de la mention LLCER ou dans un établissement conventionné  Ou  - Anglais avancé (cours assurés à Paris 3, avec nombre de places limité)  - Anglais des Sciences humaines 1 (V. Khurshudyan, nombre de places limité)</p> <p><i>* Il est possible de prendre un élément d'ouverture supplémentaire. Le total de crédits affecté aux cours d'ouverture restera cependant de 4 ECTS pour le semestre.</i></p>	2	1h30
ANGA410A		4	1h30 à 2h
<b>Semestre 8</b>		<b>30</b>	
<b>UE1 - Pratique avancée de la langue (PAL)</b>		<b>8</b>	<b>3h00</b>
<b>HEBB410A</b>	<p><b>Compréhension et expression orales avancées 2</b> (Rina Cohen-Muller)  Ce cours, la suite de celui assuré au premier semestre, demandera une pratique orale aisée des étudiants exprimés en com-</p>	4	1h30

<p>HEBB410B</p>	<p>mentaire des textes sélectionnés par l'enseignant et l'étudiant.  <u>Modalités de validation</u> : contrôle continu (participation en classe) et exposé final basé sur un article en hébreu relevant de leur domaine de spécialité.</p> <p><b>Expression écrites avancées en hébreu moderne 2</b> (Yiftah Bar Akiva)  Dans le cadre de ce cours, qui est la suite de celui du premier semestre, nous lirons et résumerons des textes de différentes disciplines des sciences humaines et de préférence celles dans lesquelles se situent les travaux des étudiants. Une attention particulière sera accordée à l'acquisition du lexique abstrait et des tournures propres aux textes argumentatifs et scientifiques.  <u>Modalités de validation</u> : fiche de lecture détaillée en hébreu.</p>	<p>4</p>	<p>1h30</p>
<p><b>UE2 - Spécialisation aréale</b></p>		<p>4</p>	<p>1h30 ou 2h</p>
<p>HEBB420D</p>	<p><i>1 séminaire au choix dans l'offre aréale (en concertation avec le directeur du mémoire/responsable du stage) :</i>  <b>Philosophie juives</b> (A. Guetta)  Nous étudierons les relations entre la philosophie et la poésie. Notre <i>corpus</i> sera constitué de poèmes hébreux du Moyen Âge et de la première époque moderne. Nous poserons des questions sur les modalités de la transmission philosophique par le biais de la poésie et, réciproquement, la vision de la poésie de la part des philosophes  <u>Modalités de validation</u> : dossier.</p>		<p>2h</p>
<p>HEBB420E</p>	<p><b>Documenter le monde juif, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles</b> (Simon Perego)  Il s'agira d'analyser les collectes documentaires menées du XIX<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle pour explorer la vie juive présente et passée. Quels acteurs s'investirent dans la conception et la mise en œuvre de cette pratique et avec quelles visées ? Quelle influence exercèrent sur eux l'historiographie moderne et les sciences sociales ? Quelles méthodes mobilisèrent-ils et quels types de matériaux recherchèrent-ils ? On s'intéressera tout particulièrement à trois types d'actions documentaires : celles associées à l'étude d'un passé plus ou moins lointain et donnant lieu à la constitution d'« archives juives » ; celles s'intéressant aux traditions populaires et aux langues juives ; celles lancées en réponse aux violences subies par les populations juives.  <u>Modalités de validation</u> : fiche de lecture critique d'un ouvrage.  <u>Orientation bibliographique</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jean Beaumgarten et Céline Trautmann-Waller (dir.), <i>Rabbins et savants au village. L'étude des traditions populaires juives XIXe-XXe siècles</i>, Paris, CNRS Éditions, 2014.</li> <li>- Sylvie Anne Goldberg (dir.), <i>Comment s'écrit l'histoire juive</i>, Paris, Albin Michel, 2019.</li> <li>- Laura Jockusch, <i>Collect and Record ! Jewish Holocaust Documentation in Early Postwar Europe</i>, Oxford, Oxford University Press, 2012.</li> </ul>		<p>2h</p>
<p>HEBB420F</p>	<p><b>Droit hébraïque</b> (Gabrielle Atlan)  Dans un premier temps, nous reviendrons sur l'histoire et le développement du droit hébraïque jusqu'à notre époque. Dans un second temps, nous aborderons différents sujets tels que le mariage, le divorce ou encore l'héritage en droit hébraïque. À travers l'étude des sources juridiques hébraïques classiques et contemporaines, nous étudierons le fondement des normes fixées par les docteurs de la Loi en la matière, depuis l'époque de la Mishna à ce jour, tant en Israël qu'en Diaspora. Nous aborderons enfin la gestion des conflits entre lois religieuses et lois civiles qui</p>		<p>1h30</p>

<p>constitue le problème le plus aigu du droit hébraïque à l'époque moderne et contemporaine.  <u>Modalités de validation</u> : fiche de lecture ou exposé.</p> <p><b>HEBB420G</b></p>	<p><b>Linguistique de l'hébreu moderne</b> (<del>II-II Yatziv Malibert</del>)  Ce séminaire, destiné aux étudiants ayant des connaissances en hébreu comme langue seconde, se propose d'étudier plusieurs concepts et domaines relevant de la linguistique ou de la sociolinguistique à savoir le registre langagier, l'interaction, le sociolecte, par le biais de l'analyse des films israéliens contemporains. L'étude théorique et langagière des supports cinématographiques permettra de mieux comprendre ces concepts tout en progressant dans la connaissance de l'hébreu moderne présenté dans son milieu naturel.  <u>Modalités de validation</u> : devoirs réguliers à préparer pour les séances du séminaire, exposé et dossier.</p>	<p>1h30</p>
<p><b>UE3 - Spécialisation disciplinaire</b></p>		<p><b>4</b></p>
<p>1 séminaire à valider dans la discipline choisie en S7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anthropologie sociale – ANT</li> <li>- Arts et littérature – ARL</li> <li>- Histoire et sciences sociales – HSS</li> <li>- Oralité – ORA</li> <li>- Textes, linguistique, traduction – TLT</li> </ul>		
<p><b>UE4 - Méthodologie, outils et ouverture</b></p>		<p><b>4</b></p>
<p>ANGB440a  METB440a</p>	<p><b>Parcours ANT, ARL, HSS, ORA, TLT :</b></p> <p><b>1 séminaire au choix</b> dans l'offre aréale ou disciplinaire, en concertation avec le directeur du mémoire ou le responsable du stage</p> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais avancé (cours assurés à Paris 3, avec nombre de places limité)</li> <li>- Anglais des Sciences humaines 2 (V. Khurshudyan, nombre de places limité)</li> <li>- Didactique des langues sur support numérique (O. Racine)</li> </ul> <hr/> <p><b>+ Présence obligatoire pour tous les étudiants de M1 LLCER :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au séminaire du Musée du quai Branly (sur 2 jours, début 2024)</li> <li>- au module de formation et de sensibilisation sur la question du plagiat organisé par la Bulac (janvier 2024)</li> <li>- à l'enseignement sur les compétences numériques (février/mars 2024)</li> </ul> <p><b>L'UE 4 ne peut être validée que si l'étudiant assiste à ces formations.</b></p>	<p>1h30 à 2h00</p>
<p><b>UE5 – Mémoire / stage</b></p>		<p><b>10</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>ORIENTATION RECHERCHE</b></p> <p>L'étudiant soutient un mini-mémoire de recherche</p> <p>Le volume raisonnable d'un mini mémoire de M1 a été fixé à un minimum de trente pages pouvant aller jusqu'à soixante pages (30-60). Libre à l'étudiant de le dépasser, sans que le directeur du mini-mémoire le lui impose pour autant. Une page de texte est rédigée en police times new roman ou</p>		





<p>recherche)  L'organisation de cette présentation est de la responsabilité du directeur de recherche. Elle peut se faire devant l'équipe de recherche à laquelle il est rattaché ou devant les enseignants faisant partie de l'équipe pédagogique de la discipline (UE3) avec le directeur du mémoire et au moins un autre enseignant de son équipe ou de sa discipline.  Durée de la présentation : 10 – 15 minutes.  Calendrier : début du deuxième semestre de M2 (février-mars).  <b>• Rédaction et soutenance du Mémoire de recherche</b>  Le directeur de recherche détermine la date, la composition du jury, ainsi que la forme, le volume et la mise en page du mémoire.  En général, un mémoire d'une centaine de pages est requis, police times new roman ou arial 11 ou 12, interligne 1,5 et paragraphe en mode justifié. Ces informations sont présentées lors des séminaires de méthodologie.</p>	28	
<p style="text-align: center;"><b>ORIENTATION PROFESSIONNELLE</b></p> <p>Stage, rapport de stage et soutenance  Consultez l'annexe consacrée aux stages sur notre site (paragraphe dédié) :  <a href="http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/master-llcer">http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/master-llcer</a></p>	30	

## Le mini-mémoire (9 ECTS en M1S2)

Il appartient aux étudiant(e)s de M1 de choisir en début d'année universitaire, au sein de l'équipe pédagogique de Master du département, leur **enseignant(e) référent(e)** — sous réserve de son accord. **La spécialité de celui/celle-ci doit être en adéquation avec la discipline et la thématique retenues dans le cadre de la préparation du mini-mémoire de M1.**

**Les étudiant(e)s doivent déposer leur sujet de mini-mémoire au plus tard le 15 novembre.**

Ce mini-mémoire devra comporter minimum une cinquantaine de pages de 2000 signes chacune, sans compter les traductions, les documents iconographiques et les annexes éventuels. Les mêmes indications sont valables pour les rapports de stage du master professionnel.

Il existe plusieurs formules en fonction du champ disciplinaire choisi et du projet de l'étudiant.e. Il convient en particulier de distinguer les mini-mémoires destinés à clore un parcours en Master 1, et ceux qui sont destinés à préparer la rédaction d'un mémoire de Master 2, plus approfondi :

- Dans le premier cas, le mini-mémoire pourra consister en une synthèse de documents, sur un sujet précis — qui sera présenté sous forme problématisée —, accompagnée d'une bibliographie ; ou en une traduction annotée ; ou un compte rendu d'un travail d'enquête sur le terrain, précédé d'une introduction méthodologique.
- Dans le second cas, le mini-mémoire devra apparaître comme un travail propédeutique, qui comprendra : la présentation du sujet choisi, la formulation de la problématique retenue, l'état de la question (bibliographie critique), les sources primaires, l'approche méthodologique, le plan de recherche prévu pour apporter au moins des éléments de réponse à la question centrale précédemment définie.

Dans tous les cas, le jury, composé de membres du corps enseignant de la spécialité, accordera une attention particulière au respect des normes de présentation, à la qualité de la bibliographie critique, au traitement effectué (traduction et analyse) des documents de première main, ainsi qu'à la qualité générale du dossier et à la pertinence de la problématique dégagée.

Le mémoire de M2 est le fruit de l'approfondissement de la démarche disciplinaire entamée pendant le M1 ainsi que des compétences linguistiques avancées. Il doit être dirigé par un directeur de recherche spécialiste du champ disciplinaire traité. Il doit comprendre entre 100 et 150 pages rédigées hors annexes, documents iconographiques, index, bibliographie, etc.

## Le passage en master 2 Recherche

Pour un passage en **Master 2 Recherche (M2R)**, le mini-mémoire de **Master 1 (M1)** devra être sanctionné par l'obtention d'une note passable sans compensation avec les autres UE de M1.

**Le passage en Master 2 est automatique après la validation de tous les cours et séminaires.**

Les étudiant(e)s issu(e)s d'autres établissements et souhaitant accéder directement en M2 seront admis, sur avis de la commission d'admission de Master, après **avoir justifié d'un diplôme ou niveau équivalent au M1 ainsi que d'une compétence linguistique suffisante.**

Ils devront d'autre part présenter un projet de recherche. **Les étudiants non francophones devront en outre faire la preuve de leur niveau de français.** S'ils n'obtiennent pas la mention B2 ou C1, ces étudiants devront impérativement suivre des cours de français à l'INALCO.

Sont admis à postuler pour une inscription en **doctorat** les étudiant(e)s titulaires d'un DEA ou d'un Master 2. Les titulaires d'un Master professionnel ou d'un DESS peuvent présenter leur candidature si leur diplôme est accompagné d'un mémoire.

# Présentation de l'état d'avancement du mémoire de M2 (3 ECTS)

À la fin du 1er semestre de M2 Recherche, les étudiant(e)s présentent l'état d'avancement de leur recherche devant l'équipe des enseignants de M2 du laboratoire de recherche de l'INALCO auquel ils sont rattachés, c'est-à-dire le laboratoire de recherche auquel appartient le professeur qui dirige leur mémoire.

Cet exercice est destiné à leur apprendre à synthétiser des informations complexes et à les hiérarchiser de manière efficace, à se distancier avec rigueur de leur objet d'étude, à en conceptualiser les étapes et à évaluer ce qu'il est possible de faire dans le temps dont ils disposent, à faire une présentation orale publique.

L'exercice consiste à présenter son travail, en 10 minutes, à des chercheurs non spécialistes du sujet, de manière très synthétique. Devront figurer les points suivants, dans cet ordre ou selon un autre plan suivant le travail spécifique de chacun :

**1. Le sujet** du Master 2, son originalité, son intérêt par rapport aux travaux précédents existant sur le sujet...

- La nature du corpus, son intérêt.
- La problématique centrale ou la question théorique majeure.

**2. Le traitement du sujet**

- Lectures théoriques, méthodologie utilisée...
- Nature du travail et difficultés rencontrées.
- Plan du mémoire présenté à grands traits et résumés des contenus : introduction / principaux chapitres (sans entrer dans le détail des sous-chapitres) / conclusion.

**3. Le travail effectué et ce qu'il reste à faire**

- Éventuellement un résumé de ce que l'étudiant(e) a déjà fait sur ce sujet en M1 si le travail de M2 se situe dans le prolongement (pas plus de 3 mn).
- Ce qui a été déjà effectué au niveau du M2 (difficultés rencontrées et levées, étapes du travail achevées...).
- Ce qui reste à faire (pour une soutenance en juin, en général, il s'agit surtout de la rédaction).
- Date envisagée pour la soutenance.
- Poursuite éventuelle de la recherche en doctorat.

**Le mémoire ou rapport de stage ou traduction commentée comportera obligatoirement la déclaration suivante :**

*Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celles qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalé comme telle. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.*

*Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.*

*Date*

*Signature de l'étudiant*

## Mémo

- Les cours de langue de l'UE1 sont obligatoires.
- Les séminaires de l'UE2 sont à choisir parmi ceux proposés par le département ; ils peuvent être pris en M1 ou en M2.
- L'UE3 est disciplinaire.
- L'UE4 contient un cours de méthodologie (obligatoire) et un séminaire « libre » en lien avec le mémoire.
- Vérifiez que le nombre total d'ECTS validés par semestre est de 30.
- Les formations « Plagiat » et « Quai Branly » sont obligatoires et doivent être validées même si elles n'accordent pas d'ECTS.
- Pensez à valider vos inscriptions pédagogiques avant la rentrée.
- N'oubliez pas de déclarer votre sujet de mémoire avant le 15 novembre.
- N'oubliez pas d'ajouter la déclaration « plagiat » signée, à votre mémoire de M1 et de M2.